

02 – Liste des médicaments et préparations sans prise en charge des coûts

Édition 1.1.2022

Liste des médicaments, groupes de médicaments et préparations non remboursés conformément aux Conditions complémentaires d'assurance EGK-SUN, édition du 1.1.2020, et EGK-SUN-BASIC A et M, édition du 1.7.2016:

1. Les médicaments suivants ne sont pas remboursés:

- Préparations étrangères ainsi que celles achetées à l'étranger via le commerce en ligne ou la vente par correspondance
- Tous les produits figurant sur la liste de vente E (p. ex. pansements pour le traitement des cors ou œil-de-perdrix, bonbons contre la toux, compléments alimentaires)

2. Les préparations suivantes pour des domaines d'utilisation spécifiques ne sont pas remboursées:

- Médicaments coupe-faim (anorexigènes), préparations pour perdre du poids (anti adipeux / inhibiteurs de la lipase; p. ex. Xenical, Saxenda, Appcontrol, Formoline L112)
- Denrées alimentaires diététiques et compléments alimentaires, alimentation complémentaire, mélanges HCK, nutraceuticals, functional food, food supplements, microalgues, algues rouges riches en calcium et préparations soumises à la législation sur les denrées alimentaires.
Si les préparations mentionnées sont à la fois préconisées comme compléments alimentaires et comme préparations relevant de la médecine complémentaire, on considérera dans le doute qu'il s'agit de compléments alimentaires (p. ex. Resource, Centrum, Chlorella, Krill).
- Produits enzymatiques et de substitution enzymatique (p. ex. Wobenzym N, Creon, Lacdigest, Panzytrat)
- Préparations dits de style de vie (Lifestyle) et produits anti-âge, préparations contenant de la DHEA (p. ex. Innéov, Pure DHEA)
- Préparations à base de vitamines et de minéraux – exceptées les préparations pour la grossesse sans les produits LPPA – (p. ex. vitamine D3 Wild, Becozym, produits Burgerstein) et préparations ayurvédiques (p. ex. rasayana au fer)
- Préparations pour la vitalité et fortifiants (p. ex. Fertilovit, Strath)
- Préparations pour soins corporels et pour peau sensible (p. ex. crèmes, lotions, huiles corporelles, solutions de lavage comme Lifo-Scrub etc.), préparations pour l'hygiène buccale et préparations pour la gorge (p. ex. sprays buccaux comme Neo-Angin etc., bains de bouche, bonbons à sucer comme GeloRevoice etc., pastilles, produits contre les aphtes comme Pylalvex etc.), additifs de bains médicaux

[voir au verso ↪](#)

- Préparations à usage cosmétique, p. ex. pour le traitement des rides (glabell) (p. ex. Bocouture, Azzalure)
- Produits topiques et systémiques favorisant la croissance des cheveux et traitements de l'alopecie androgénétique (p. ex. Alope-xy, Finasterid, Regaine, solution de minoxidil en tant que préparation)
- Préparations contre la transpiration (p. ex. déodorants, Botox)
- Produits prophylactiques contre les caries, produits de désensibilisation de l'émail et de la dentine (p. ex. Tebodont, Meridol, Elmex Gelée)
- Contraceptifs hormonaux et locaux, médicaments utilisés dans le cadre de traitements de la stérilité et de changements de sexe (p. ex. ellaOne, NorLevo, Merional, Choriomon, Cerazette)
- Produits contre les problèmes d'érection et d'éjaculation précoce ainsi que produits aphrodisiaques (p. ex. Cialis, Levitra, Muse Gel, Viagra, Kenergon)
- Produits contre les addictions telles que l'alcoolisme, les abus de nicotine et de drogue (p. ex. Antabus, Champix, Nicorette)
- Substituts de drogues (p. ex. Subutex, Methadone)
- Laxatifs (p. ex. Bulboïd, Dulcolax, Movicol, Paragol, Laxoberon)
- Produits de combinaison chimiques contre les maladies dues à un refroidissement (p. ex. Pretruval C, Vicks MediNait, NeoCitran)
- Gouttes, sprays, gels et rinçages nasaux (p. ex. Trioфан, Otrivin, Nasivin, Vibrocil, Livostin, Triomer, produits Emser)
- Substituts lacrymaux et produits contre la sécheresse, la fatigue ou l'irritation oculaire ainsi que des produits pour le traitement des maladies oculaires et les lubrifiants pour lentilles de contact (p. ex. Allergodil, Hylo Comod, Optive, Systane, Vismed, Visine Classic)
- Produits topiques contre les contusions, les blessures de sport, les courbatures ou les douleurs musculaires et articulaires voire inflammatoires (p. ex. Dul-X, Perskindol, préparations à base d'alcool à friction, baume du tigre, Voltaren Dolo)
- Huiles de massage (p. ex. huile de massage Dul-X, Bi-Oil, Piniol)
- Préparations contenant du cannabis ou du CBD (p. ex. solution Dronabinol, Canna Vida)

Le droit aux prestations est soumis aux dispositions détaillées des Conditions complémentaires d'assurance mentionnées ci-dessus.

Des modifications de cette liste sont possibles à tout moment et demeurent expressément réservées.

